

Collectivité :

## DEMANDE DE MODIFICATION DE LA DURÉE DE TEMPS DE TRAVAIL



### Références :

- Code général de la fonction publique, articles L. 542-1 à L. 542-5, article 611-1 à L. 611-3.
- Décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet (art. 18)

### Rappel :

La modification du nombre d'heures de service hebdomadaire afférent à un emploi permanent à temps non complet est assimilée à la suppression d'un emploi comportant un temps de service égal lorsque la modification est égale ou excède 10% du nombre d'heures de service afférent à l'emploi en question ou si la modification n'a pas pour effet de faire perdre le bénéfice de l'affiliation à la caisse Nationale de retraites des agents des collectivités locales.

COLLECTIVITÉ : .....

Adresse courriel .....

### AGENT

NOM PATRONYMIQUE : .....

NOM D'USAGE : .....

PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... à .....

ADRESSE POSTALE : .....

## SITUATION ACTUELLE

NOM DE LA STRUCTURE .....

CATÉGORIE

A

B

C

Contractuel

CDI

CDD

GRADE ou FONCTION .....

ÉCHELON .....

INDICE BRUT – INDICE MAJORÉ .....

RELIQUAT D'ANCIENNETÉ .....

DURÉE DE TEMPS DE TRAVAIL DE L'AGENT .....

## NOUVELLE SITUATION

CATÉGORIE

A

B

C

Contractuel

GRADE .....

ECHELON .....

INDICE BRUT – INDICE MAJORE .....

DUREE DE TEMPS DE TRAVAIL DE L'AGENT.....

### DEMANDE DE MODIFICATION DE LA DURÉE DE TRAVAIL

DATE D'EFFET :

Visa de l'Autorité Territoriale :

Fait à :

Le : ...../...../.....

Signature

### PIÈCES À FOURNIR

COURRIER D'ACCEPTATION DE LA MODIFICATION DE LA DUREE DE TRAVAIL DE L'AGENT

COURRIER DE LA COLLECTIVITE INFORMANT LA MODIFICATION DE LA DUREE DE TRAVAIL DE L'AGENT

DÉLIBÉRATION CRÉANT LE NOUVEL EMPLOI

À DÉFAUT DE TRANSMISSION DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES OU EN CAS D'ENVOI DES ÉLÉMENTS APRÈS LA DATE LIMITE, LE DOSSIER NE POURRA ÊTRE PRÉSENTÉ EN SÉANCE

### CADRE RÉSERVÉ AU CENTRE DE GESTION

Avis du Comité Social Territorial – SÉANCE DU ...../...../.....

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE